

Ce document regroupe un certain nombre d'indications relatives aux normes typographiques et de mise en forme du mémoire de Master 2.

MISE EN PAGE

▪ **Nombre de pages**

La moyenne se situe autour de 120 pages pour un mémoire de master, mais peut être supérieure. Ne pas oublier de numérotter.

▪ **Police de caractères**

Il est recommandé d'utiliser la police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte, taille 10 pour les notes et les sources de vos documents (tableaux, graphiques, figures, etc.).

▪ **Alignement du texte**

Le texte est justifié et espacé d'un interligne 1,5.

▪ **Marges**

Attention à bien prendre en compte le fait que le mémoire sera relié ; prévoir une marge de gauche en conséquence (ex : gauche=3 ; haut, bas, droite=2,5).

STRUCTURE DU MEMOIRE

Le mémoire est structuré de la manière suivante :

- page de couverture
- remerciements
- sommaire
- introduction
- développement
- conclusion
- annexes
- liste des tableaux, figures, graphiques, cartes
- glossaire
- bibliographie
- table des matières

▪ **Page de couverture**

Doivent apparaître sur la page de couverture :

- Nom et logo de l'établissement
 - Intitulé du master
 - Titre du mémoire
 - Type de mémoire (mémoire de master 2)
 - Nom de l'auteur du mémoire (par....)
 - Nom du directeur de mémoire (sous la direction de....)
 - Date de la session d'examen (juin ou septembre)
 - Composition du jury si elle est connue au moment du dépôt définitif du mémoire
- Il est également possible d'insérer une photographie/image. Voir modèle de présentation.

▪ **Sommaire / table des matières**

Le sommaire apparaît au début du mémoire, après les remerciements. La table des matières est placée à la toute fin du mémoire.

À la différence de la table des matières qui mentionne l'ensemble des subdivisions du mémoire de manière très détaillée (chapitres, sous-chapitres, paragraphes, annexes, bibliographie etc.), le sommaire ne présente en général que les titres des chapitres constituant le mémoire. Le sommaire et la table des matières doivent être paginés.

▪ **Développement**

Chaque chapitre commence sur une nouvelle page. En cas d'impression recto-verso, un nouveau chapitre doit commencer sur une page de droite (page impaire).

▪ **Annexes**

Les annexes sont assemblées à la suite de la conclusion. Elles comportent un titre et sont numérotées.

▪ **Tableaux, graphiques, illustrations**

Les tableaux, graphiques et autres illustrations qui apparaissent dans le corps du texte comportent un titre, sont numérotés et mentionnent la source. Si vous êtes la source, indiquez votre nom. La numérotation se fait selon l'ordre d'apparition de chaque type de document (tableau 1, tableau 2... ; figure 1, figure2...).

NOTES DE BAS DE PAGE

A chaque fois qu'une source est citée ou utilisée dans le texte, il faut insérer un appel de note et renvoyer, dans la note, au document en question en indiquant sa cote ainsi que le numéro de la page où se trouve l'information. Il en va de même pour les données extraites d'un ouvrage ou d'un article figurant dans la bibliographie.

« Prénom, Nom de l'auteur, Titre, lieu d'édition, éditeur, année d'édition, numéro de la page à laquelle on renvoie. »

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références bibliographiques se présentent par ordre alphabétique des auteurs et par ordre chronologique croissant pour un même auteur.

▪ **Pour un ouvrage :**

ARON Raymond, *Penser la liberté, penser la démocratie*, Paris, Éditions Gallimard, 2005.

Si l'ouvrage est rédigé par plus de trois auteurs, indiquer les noms et prénoms des trois premiers auteurs, suivi de « et al. »

▪ **Pour un chapitre d'ouvrage ou une contribution à un ouvrage collectif :**

WEBER Max, *Le savant et le politique*, Paris, Éditions La Découverte, 2003, chapitre « La profession et la vocation de politique », p. 117-131.

▪ **Pour un article de périodique :**

RAWLS John, « Le domaine du politique et le consensus par recoupement », in Id., *Justice et démocratie*, Paris, Seuil, coll. Essais, 1993, p. 323-356.

▪ **Pour un site internet :**

SCANLON Tim, *How I became a moral philosopher*, https://www.canal-u.tv/video/ehess/interview_with_tim_scanlon.38821, 2017, consulté le 7/5/2018.

MODELE DE PRESENTATION DE LA COUVERTURE



ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES

Master recherche en sciences sociales

Mention Études Politiques

Année universitaire 2019-2020

[Titre du mémoire]

Photo / Image (facultatif)

Mémoire de master 2

par [Nom de l'auteur]

sous la direction de [Nom du directeur de mémoire]

Juin ou Septembre 2020

Membres du jury :